



Année scolaire 2023-2024

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 2
du mardi 19 mars 2024

Présents :

- Mr Corre, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme Bradel, conseillère municipale – commission Enfance
- Mme Rabet, DDEN (Déléguée Départementale de l' Education Nationale)
- Mme Balleret Condello, Mme Ghizzo, Mme Monnoye, Mr Guyon le Bouffy, Mr Berthelot, parents d'élève élus
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Chaussard (enseignante classe de TPS-PS), Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS),

Excusés :

- Mr Montal, Inspecteur de l'Education Nationale (Vichy1)
- Mme Bouillon, Adjointe aux Affaires Scolaires
- Mr Marquis, conseiller municipal – commission Enfance
- Mme London, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mme Willem (enseignante en complément de service classe de MS-GS)
- Mme Pulido, Mme Blanchet, Mme Chaussin, parents d'élève élus

Tour de table. Secrétaire de séance : Sandrine MENARD

1- Approbation du procès verbal du conseil du 17 octobre 2023.

2- Modification règlement intérieur

Les membres du conseil approuvent la proposition de modification du paragraphe 13 du règlement intérieur de l'école concernant le montant de la cotisation « Coopérative scolaire ». Il passera de 4€ par trimestre à 5€, soit 15€ l'année scolaire (25€ pour 2 enfants scolarisés en maternelle). Il est rappelé que cette participation financière des familles n'est pas obligatoire, elle permet l'achat de matériel pédagogique, participe au financement des déplacements en bus ou des spectacles.

3- Effectifs et répartition des élèves : 85 élèves à ce jour (on note 2 inscriptions supplémentaires), 1 TPS né en 2021, 25 PS nés en 2020, 31 MS nés en 2019 et 28 GS nés en 2018 répartis dans 4 classes.

4- Prévisions et inscriptions pour la rentrée 2024 : 28 passages au CP (25 à Creuzier-le-Vieux), 31 GS, 25 MS, estimation 27 PS (total estimé : 83)

Pour les enfants nés en 2021 et domiciliés à Creuzier-le-Vieux les inscriptions pour la maternelle se font en Mairie dans un premier temps (fournir le carnet de santé et le livret de famille à ce moment-là) puis les admissions se feront auprès de Madame Robin, directrice de l'école (prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 98 70 13).

Pour les enfants nés en 2021 non domiciliés à Creuzier-le-Vieux une commission/dérogation se réunira en juin (demande à effectuer en Mairie). **Visite de l'école, regroupement des petits et temps d'échange avec les parents prévus le mardi 18 juin à 17h pour les nouveaux.**

A noter : la dérogation est accordée pour tout le cursus scolaire sur la commune, inutile de refaire une demande lors du passage en CP.

5- Visite médicale des élèves nés en 2018 (GS) : le Dr Banvillet, médecin scolaire, viendra voir les élèves de Grande section avant leur entrée au CP.

Visite médicale des enfants nés en 2020 (PS) : la visite a lieu entre les 5, 6 et 8 février 2024 avec Eugénie Hernandez (puéricultrice PMI).

6- Projet d'école et Projets spécifiques :

Dans le cadre de PARIS 2024, l'école travaille cette année sur le thème des Jeux Olympiques.

Des Olympiades sont en cours de préparation, les équipes interclasses sont formées, les élèves s'entraînent pour les 7 épreuves sportives dans la cour de récréation, en salle de motricité et au gymnase. Nous avons retenu les dates suivantes : 6, 13, 17 et 24 mai 2024 les matins. Les résultats seront annoncés lors de la fête de l'école du vendredi 14 juin, 18h à la salle des fêtes.

- « Musiques Vivantes » : Les interventions de Sophie Taraschini (Dumiste) pour les 4 classes le jeudi matin sont en cours. Les enfants découvrent les Continents à travers des chants, des danses et des percussions corporelles. Restitution lors de la fête de l'école.

- « La Grande Lessive » : depuis plusieurs années l'école participe à cette exposition éphémère proposée par l'artiste plasticienne Joëlle GONTHIER. Cette année elle aura lieu le jeudi 21 mars. Accrochage des productions format A4 sur le thème « Faire des bulles » sur le fil le long du chemin. Nous avons invité la Maison de l'Enfance à participer.

- Spectacle au Théâtre de Cusset, « Traits » par la Compagnie Scm, pour les 2 classes de TPS/PS et PS/MS le vendredi 3 mai à 10h (entrées 123 €, transport 137 € financés par la coopérative scolaire).

- Natation scolaire pour les GS : 8 séances du 29 avril au 28 juin 2024 à la piscine de Cusset le jeudi matin de 10h30 à 11h10. Une des maîtresses de GS accompagnera les enfants. Les moyens resteront à l'école avec l'autre maîtresse des grands. Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau. Nous aurons aussi besoin de parents pour aider dans les vestiaires. Nous rappelons que les séances de piscine auront lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Un tableau d'inscription sera affiché à partir du 25 mars.

7- Liaison GS-CP : une première rencontre aura lieu à la maternelle le vendredi 22 mars 2024. Des ateliers seront proposés aux élèves : parcours de motricité, jeux, diapositives, Kamishibai. Une deuxième rencontre est prévue en juin avec une visite de l'école élémentaire, un pique-nique et des lectures d'albums par les CP. Un temps d'adaptation et de découverte sera proposé aux GS chaque matin durant une semaine en juin (1h30 passée au CP pour les élèves de GS par groupes de 3 ou 4 élèves). Les parents emmèneront leur enfant à l'école élémentaire le matin, le confieront aux enseignants de CP (Myriam Meunier et Bérengère Yilmazoglu), les maîtresses de maternelle les récupéreront au moment de la récréation.

8- Les ventes / la coopérative de l'école :

Vente de calendriers en décembre : bénéfice pour la coopérative scolaire de 768,40 €.

Vente des photos de classes faites par un professionnel : 1086 €.

Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif. Le solde au 29/02/2024 s'élève à 5140,44 €.

Remerciements aux familles qui apportent leurs contributions à la coopérative scolaire (cotisations, ventes diverses).

9- Comptes Mairie : Année civile 2023

- L'allocation de fonctionnement 2023 (3906 €, soit 42 € par élève) a été utilisée avant décembre.

- L'attribution investissement 2023 a été différée (1648,03€) mais des draps pour le dortoir ont été financés (72€).

- La subvention de fonctionnement (1830 €) a permis de couvrir les frais d'affranchissement du courrier (100 €), une partie des frais pour les sorties (500 €), l'achat des livres de Noël (930 €) et de BCD (300 €).

Budget 2024 : l'école souhaiterait un renouvellement de la subvention de fonctionnement afin de couvrir les frais d'affranchissement (100€), le papier photocopieur (350€), l'achat des livres de Noël (85x10€) et BCD (300€) ainsi qu'une partie des frais pour les sorties (500€), soit un total de 2100 € et une attribution investissement d'un montant de 2081,69 € (meuble et armoire bureau, chaises enfants, tabourets roulants, coussins de sol, 1 poutre gym). Madame Robin souligne que les tarifs ont beaucoup augmenté en 1 an.

Les ordinateurs des classes sont vétustes (système d'exploitation obsolète) et c'est le portable de direction qui sert aux enfants à la bibliothèque. Un renouvellement et l'installation d'un ordinateur dans la BCD est demandé par les enseignantes.

Le montant de l'allocation de fonctionnement (42€ par enfant jusqu'à présent) et le budget seront votés en avril 2024 en Conseil Municipal.

L'équipe remercie la Mairie pour ses aides financières qui permettent un fonctionnement harmonieux de l'école.

10- Travaux :

- L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux effectués : installation de la nouvelle cabane dans la cour, gazon semé, bâche imperméable sur le bac à sable, rideau dans la classe 2, fixation de bandes de liège, meuble et étagère dans la tisanerie.
- Les travaux de réfection de la toiture devraient reprendre en avril. Les velux du couloir ont été changés par contre ce sont des châssis fixes et non mobiles comme les précédents.
- Madame Robin rappelle qu'en conséquence des fuites dues à la grêle des travaux de réfection des peintures sont à prévoir dans le couloir et des dalles de plafond sont à changer (salle de motricité et cantine).
- Les sols de la tisanerie, du bureau de direction et de la BCD datent de la création de l'école, 1983, ils auraient besoin d'être remplacés (nettoyage difficile car plus de protection).
- L'équipe enseignante déplore que la fibre ne soit toujours pas installée pour l'école. L'utilisation d'internet en classe et à la bibliothèque pour les prêts informatisés n'est pas toujours possible. Serait-il envisageable d'installer un point d'accès 4G en attendant que la fibre fonctionne ? La question sera étudiée par la Mairie.
- La liste des travaux à prévoir est donnée à la Mairie (reprise des peintures dans le couloir, dalles plafond à remplacer, sols lino tisanerie, BCD et bureau de direction à remplacer, étagère murale classe 1, lavabos des classes à surélever ou à remplacer, revernir certaines tables, remplacer les patins des chaises, évier à déboucher...).

Nos remerciements à la Municipalité qui s'efforce, dans la limite de ses contraintes budgétaires, de prendre en compte nos différentes demandes liées au bien vivre des enfants.

A noter : accueil de stagiaires

Benty-Anani du 25 mars au 12 avril 2024

Léa et Ilan du 17 au 21 juin 2024

Mélina et Maëlys du 24 au 28 juin 2024

Mme Robin déclare la réunion terminée et remercie les participants
Prochain conseil d'école : le mardi 25 juin 2024

Président de séance
Gwenann ROBIN

Secrétaire de séance
Sandrine MENARD